



ACCUEIL DE LOISIRS Brezolles



INSCRIPTION Vacances de Printemps 2024

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

Désire inscrire l'enfant :

Maternel :

Elémentaire :

Cocher les semaines retenues – **Journée avec repas**

Semaine du 22/04 au 26/04 à : €
(Forfait 5 jours)

Semaine du 29/04 au 03/05 à : €
(Forfait 4 jours)

Attention : Mercredi 1^{er} Mai Férié

Montant du séjour €

Remise (3^e enfant et plus) : €

Montant après remise €



POUR TOUTE INSCRIPTION EFFECTUÉE SUR CETTE FICHE, LE MONTANT SERA DU EN TOTALITÉ (que l'enfant ait été présent ou non, sauf en cas d'absence pour maladie ; dans ce cas, remboursement ou avoir sur présentation d'un certificat médical sous 15 jours).

Je m'engage, après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription, à respecter et à faire respecter par mon enfant le règlement en vigueur dans l'Accueil (visible sur place ou sur le site internet : www.lespep28.org)

SIGNATURE OBLIGATOIRE D'UN TITULAIRE DE L'AUTORITE PARENTALE, PRECÉDÉE DE LA MENTION "LU ET APPROUVÉ")

Fait à : Le :

La fiche d'inscription est à remettre à la secrétaire du pôle, accompagnée de la fiche de renseignements (si nouvelle inscription) et de votre règlement sur les dates de permanence suivantes :

Du 20 Mars au 14 Avril 2024 (En ligne)
Mercredi 20 Mars 2024 de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30
(Sur la structure)
(Sous réserve de places disponibles)



ACCUEIL DE LOISIRS Brezolles



INSCRIPTION Vacances de Printemps 2024

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

Désire inscrire l'enfant :

Maternel :

Elémentaire :

Cocher les semaines retenues – **Journée avec repas**

Semaine du 22/04 au 26/04 à : €
(Forfait 5 jours)

Semaine du 29/04 au 03/05 à : €
(Forfait 4 jours)

Attention : Mercredi 1^{er} Mai Férié

Montant du séjour €

Remise (3^e enfant et plus) : €

Montant après remise €



POUR TOUTE INSCRIPTION EFFECTUÉE SUR CETTE FICHE, LE MONTANT SERA DU EN TOTALITÉ (que l'enfant ait été présent ou non, sauf en cas d'absence pour maladie ; dans ce cas, remboursement ou avoir sur présentation d'un certificat médical sous 15 jours).

Je m'engage, après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription, à respecter et à faire respecter par mon enfant le règlement en vigueur dans l'Accueil (visible sur place ou sur le site internet : www.lespep28.org)

SIGNATURE OBLIGATOIRE D'UN TITULAIRE DE L'AUTORITE PARENTALE, PRECÉDÉE DE LA MENTION "LU ET APPROUVÉ")

Fait à : Le :

La fiche d'inscription est à remettre à la secrétaire du pôle, accompagnée de la fiche de renseignements (si nouvelle inscription) et de votre règlement sur les dates de permanence suivantes :

Du 20 Mars au 14 Avril 2024 (En ligne)
Mercredi 20 Mars 2024 de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30
(Sur la structure)
(Sous réserve de places disponibles)

BAREME DE PARTICIPATION DES FAMILLES

Tarif à définir selon les revenus déclarés aux services de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF Partenaires). Merci d'effectuer le paiement aux PEP28 au moment de l'inscription. Pensez donc à mettre à jour votre dossier auprès des services de la CAF même si vous ne recevez pas de prestation.

VACANCES – Forfait à la semaine Dans les tarifs sont inclus le repas et le goûter Remise de 10% à partir du 3ème enfant inscrit		
Revenus	Forfait 5 jours	Forfait 4 jours
0 à 1 000€	51.50 €	41.20 €
1 001 à 1 500€	56.55 €	45.24 €
1 501 à 2 000€	61.60 €	49.28 €
2 001 à 2 500€	67.70 €	54.16 €
2 501 et +	72.70 €	58.16 €
Hors Communes	138.40 €	110.72 €

ATTENTION !

VOTRE TRANCHE DE TARIF NE PEUT ETRE CALCULE QUE PAR LE SECRETARIAT DES PEP 28. MERCI DE NOUS CONTACTER AVANT D'EMETTRE VOTRE REGLEMENT :

secretariat2@pep28.asso.fr
02.18.56.80.49

BAREME DE PARTICIPATION DES FAMILLES

Tarif à définir selon les revenus déclarés aux services de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF Partenaires). Merci d'effectuer le paiement aux PEP28 au moment de l'inscription. Pensez donc à mettre à jour votre dossier auprès des services de la CAF même si vous ne recevez pas de prestation.

VACANCES – Forfait à la semaine Dans les tarifs sont inclus le repas et le goûter Remise de 10% à partir du 3ème enfant inscrit		
Revenus	Forfait 5 jours	Forfait 4 jours
0 à 1 000€	51.50 €	41.20 €
1 001 à 1 500€	56.55 €	45.24 €
1 501 à 2 000€	61.60 €	49.28 €
2 001 à 2 500€	67.70 €	54.16 €
2 501 et +	72.70 €	58.16 €
Hors Communes	138.40 €	110.72 €

ATTENTION !

VOTRE TRANCHE DE TARIF NE PEUT ETRE CALCULE QUE PAR LE SECRETARIAT DES PEP 28. MERCI DE NOUS CONTACTER AVANT D'EMETTRE VOTRE REGLEMENT :

secretariat2@pep28.asso.fr
02.18.56.80.49